



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA GIRONDE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Service des Procédures Environnementales

RECEPISSE N° 17823
DE CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'INSTALLATIONS CLASSEES

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE,

VU le Code de l'Environnement, son titre 1^{er} du livre V et notamment son article R 512-68,

DONNE RECEPISSE A

Monsieur le président du directoire de la Société TERRE DE VIGNERONS-UNION PRODIFFU
1, Villesèque
33420 SAINT-VINCENT-DE-PERTIGNAS

de sa déclaration en date du 28/11/2013 portant changement d'exploitant de son établissement concernant :

préparation et/ou conditionnement de vin
17/19 Route des Vignerons
33790 LANDERROUAT

relevant de la nomenclature des installations classées, au titre de la rubrique indiquée ci-dessous :

- 2251-B1, et 3642 (bénéfice des droits acquis)

L'arrêté préfectoral n° 14464 en date du 4 mai 2001, joint au présent récépissé, est applicable au nouvel exploitant en lieu et place de :

M. le Président de l' Union de Coopératives Agricoles PRODIFFU

17 - 19 Route des Vignerons
33790 LANDERROUAT

BORDEAUX, le 16/01/2014

Pour le Directeur départemental
des territoires et de la mer et par délégation,



Marie-Hélène TRICARD